



Conseil économique et social

Distr. limitée
15 mai 2020
Français
Original : anglais

Session de 2020

25 juillet 2019-22 juillet 2020

Point 2 de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour

et autres questions d'organisation

Projet de décision déposé par la Présidente du Conseil, Mona Juul (Norvège), à l'issue de consultations

Extension de la procédure de prise de décision du Conseil économique et social pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19)

Le Conseil économique et social décide que sa décision 2020/205 du 3 avril 2020, intitulée « Procédure de prise de décision du Conseil économique et social pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) », restera en vigueur jusqu'à la fin juin 2020 et que ses organes de session et organes subsidiaires ainsi que le forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous ses auspices suivront la procédure qui y est établie.

